



Groupe d'impulsion « Enseignement maternel, primaire, secondaire »

Synthèse des échanges

I. RESUME

Afin de mener les travaux du GI, 34 personnes ont été consultées (questionnaire écrit et/ou présence en réunion). Sur la base des 19 propositions présentées aux participants, les discussions ont mené à retenir 1 Quick Win et 2 dimensions à travailler sur le long terme.

La Quick Win

Rendre obligatoire l'insertion d'un chapitre spécifique sur l'alimentation équilibrée et durable et l'activité physique dans chaque projet d'établissement ainsi que dans leur règlement, en étant attentif à l'aspect participatif, dans la construction et dans le suivi.

Deux éléments doivent retenir l'attention : l'articulation avec le Pacte d'excellence, ainsi qu'avec les futurs plans de pilotage.

Cette mesure permettra d'adopter une attitude cohérente avec le message transmis et de sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'alimentation saine et équilibre et de promouvoir l'activité physique au sein des écoles, notamment en mettant en place des projets participatifs concrets et sur du long terme, fondés sur l'expression et les attentes des élèves.

Les propositions à travailler à moyen et long termes

1. Travailler sur l'offre et accessibilité

- Liée à l'alimentation:

- Proposer aux enfants, aux jeunes et à la communauté éducative une offre alimentaire en milieu scolaire et extrascolaire (repas, lunch, tartines, collations et boissons) accessible financièrement, diversifiée, de qualité, locale, de saison, équilibrée, de préférence bio et limitant le gaspillage.
- Supprimer les distributeurs et les points de vente d'encas sucrés et salés et proposer une aide à la mise en place d'alternatives aux distributeurs et veiller à prévoir des lieux de repas agréables

- Liée à l'activité physique et sportive:

- Proposer une offre diversifiée d'activités physiques et sportives en milieu scolaire et extrascolaire, accessible à tous culturellement, socialement et financièrement et adaptée aux besoins des élèves

2. « Développer l'esprit critique des enfants et des jeunes afin de faire face aux pressions de la société, aux influences du marketing (dont la gamification) et/ou à la pression du groupe en matière d'alimentation et d'activité physique ».

De manière générale, les participants ont souligné l'importance de la démarche consultative et souhaitent favoriser ce type de rencontre. Ils se sont prononcés sur l'ensemble des modalités d'application, néanmoins ils ont particulièrement insisté sur l'importance de mettre en place des actions **concrètes**, à **long terme**, **adaptées aux publics** et impliquant **l'ensemble des acteurs**. Si la question des moyens matériels et **financiers** est bien entendu incontournable, la **volonté institutionnelle et politique** émerge également comme un élément clé afin d'élaborer ce type de projets. Il convient également d'articuler les différents instruments et de valoriser les projets déjà mis en œuvre.

II. PROCESSUS DE CONSULTATION

1. Aperçu général des résultats des contributions écrites

- 25 contributions écrites prises en compte dans le calcul, 28 pour les commentaires qualitatifs ;
- 12 propositions (sur 19) ont été jugées incontournables par plus de la moitié des participants ;
- en croisant les critères incontournable et court terme, les propositions 15, 2, 11 forment le podium ;
- 2 Quick Win pourraient être dégagées en prenant en compte les 4 propositions les mieux classées.

2. Réunion du groupe d'impulsion

2.1 Commentaires généraux en lien avec la démarche et la thématique

Les participants soulèvent les nécessités suivantes :

- connaître/déterminer le budget disponible pour la mise en œuvre du plan ;
- établir les liens avec les instruments existants ;
- les moyens financiers et matériels sont importants mais la volonté politique et institutionnelle est également essentielle ;
- il convient de décloisonner les acteurs ; par exemple l'éducation à l'environnement participe pleinement à l'activité physique ;
- le cours d'éducation physique ne doit pas perdre de sa spécificité et de sa substance ; il s'agit de développer une approche globale, générale d'éducation à la santé à laquelle le professeur d'Education physique, mais il n'est pas en mesure de tout réaliser ;
- sur la base des contributions écrites, et au cours des discussions, une Quick Win et deux mesures à long terme émergent, enrichies dans la formulation et les modalités d'application par d'autres mesures.

2.2 Travail sur la Quick Win 1

a) Formulation

Au cours de la discussion, il apparaît que la proposition relative au projet d'établissement (proposition 13), devrait permettre de rencontrer les propositions 2 et 11. En effet, en inscrivant un

chapitre sur l'alimentation et l'activité physique dans le projet d'établissement, l'attitude adoptée est cohérente avec le message transmis, et cela permettra de mettre en place des projets.

Formulation initiale (Proposition 13)

« Rendre obligatoire l'insertion d'un chapitre spécifique sur l'alimentation équilibrée et l'activité physique dans chaque projet d'établissement ainsi que dans leur règlement ».

Commentaires sur la formulation

- nécessité de travailler de manière participative ;
- discussion sur la nécessité du caractère obligatoire et contraignant ;
- être attentif aux futurs plans de pilotage ;
- intégrer la dimension durable ;
- avoir une attitude cohérente entre les messages transmis et les actions menées.

Formulation finale

Rendre obligatoire l'insertion d'un chapitre spécifique sur l'alimentation équilibrée et durable et l'activité physique dans chaque projet d'établissement ainsi que dans leur règlement, en étant attentif à l'aspect participatif, dans la construction et dans le suivi.

Deux éléments doivent retenir l'attention : l'articulation avec le Pacte d'excellence, ainsi qu'avec les futurs plans de pilotage.

Cette mesure permettra d'adopter une attitude cohérente avec le message transmis et de sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'alimentation saine et équilibre et de promouvoir l'activité physique au sein des écoles, notamment en mettant en place des projets participatifs concrets et sur du long terme, fondés sur l'expression et les attentes des élèves.

b) Modalités d'application

Commentaires généraux

- Comme indiqué ci-dessus, il est indispensable d'inscrire également cette mesure dans les futurs Plans de pilotage des écoles et d'articuler les différentes recommandations de ce groupe avec les mesures prévues dans le cadre du Pacte d'excellence ;
- L'ensemble des acteurs doivent participer, en ce compris les ATL ;
- il convient de prendre en compte les 5 piliers de l'éducation physique.

Acteurs

- Parents et familles ;
- Associations de parents ;
- Enfants (dès le début du projet);
- Acteurs scolaires ;
- Médecins scolaires ;
- Ecole des devoirs ;
- Centres de vacances ;
- Accueil extrascolaire, coordination ATL ;
- Producteurs locaux ;
- Communes ;

- Personnes ressources ;
- Centre PMS ;
- SPSE ;
- Acteurs de l'environnement ;
- Acteurs de l'offres alimentaires ;
- Le Conseil de participation : il s'agit d'un moteur qui doit exister mais il faut un relai sur le terrain ;
- Mutuelles ;
- Médias ;
- Fédérations sportives scolaires ;

→ Les participants mettent en évidence l'importance de la transversalité des acteurs, en intégrant l'ensemble des parties prenantes, en mobilisant tous les acteurs, à tous les niveaux, qui vont opérationnaliser le projet d'établissement dans un projet participatif.

Facilitateurs

- Outiller les personnes ressources :
 - o mettre à disposition les informations, en ce compris les bonnes pratiques ;
 - o organiser des formations interprofessionnelles à destination des enseignants et renforcer leur formation initiale.
- Valoriser ce qui est déjà fait et accessible à tous ;
- Adopter une approche globale de l'alimentation, telle une découverte alimentaire et sensorielle plus qu'une approche purement nutritionnelle ;
- Mener des recherches-action afin de faire les liens entre les disciplines ;
- Animacteur ;
- Liens avec le projet HEPA ;
- Moyens et mesures fortes sur lesquels on doit passer du temps ;
- Soutien aux équipes ;
- Communiquer.

Freins

- moyens financiers et conditions matérielles (espaces et matériel disponibles) ;
- inégalités sociales ;
- différences entre les bassins socio-économiques ;
- conditions d'accès différentes ;
- représentation des cultures ;
- absence de volonté politique ;
- accès difficile ;
- obstacles structurels pour faire des liens ;
- surcharge administrative ;
- concurrence entre les différentes activités qu'il y a à réaliser ;
- élément temps.

Indices de progression/résultat

- Développer des indicateurs et des modalités d'évaluation de la mesure.

Dans la mesure où le groupe n'a pas le temps de discuter des modalités d'application de la deuxième proposition émergeant comme Quick Win, cette proposition sera transférée dans les propositions à travailler à moyen et long termes.

2.3 Autres propositions évaluées comme incontournables dans le cadre de l'enquête discutées par le groupe

→ Proposition liée à l'offre et accessibilité

- Liée à **l'alimentation** (prop. 9 + 8):
 - Proposer aux enfants, aux jeunes et à la communauté éducative une **offre alimentaire** en milieu scolaire et extrascolaire (repas, lunch, tartines, collations et boissons) accessible financièrement, diversifiée, de qualité, locale, de saison, éventuellement bio et limitant le gaspillage.
 - Supprimer les distributeurs et les points de vente d'encas sucrés et salés et proposer une aide à la mise en place d'alternatives aux distributeurs et veiller à prévoir des lieux de repas agréables
- Liée à **l'activité physique et sportive** (prop. 10):
 - Proposer une **offre diversifiée d'activités physiques et sportives** en milieu scolaire et extrascolaire, accessible à tous culturellement, socialement et financièrement et adaptée aux besoins des élèves

Sur la base des commentaires, la proposition est reformulée de la manière suivante :

Offre et accessibilité

- **Liée à l'alimentation:**
 - **Proposer aux enfants, aux jeunes et à la communauté éducative une offre alimentaire en milieu scolaire et extrascolaire (repas, lunch, tartines, collations et boissons) accessible financièrement, diversifiée, de qualité, locale, de saison, équilibrée, de préférence bio et limitant le gaspillage.**
 - **Supprimer les distributeurs et les points de vente d'encas sucrés et salés et proposer une aide à la mise en place d'alternatives aux distributeurs et veiller à prévoir des lieux de repas agréables**
- **Liée à l'activité physique et sportive:**
 - **Proposer une offre diversifiée d'activités physiques et sportives en milieu scolaire et extrascolaire, accessible à tous culturellement, socialement et financièrement et adaptée aux besoins des élèves**

De manière générale, les nécessités suivantes sont formulées :

- Apporter de l'aide aux diététiciens ;
- Mettre en place une alternative aux distributeurs ;
- L'offre alimentaire doit être inclusive ; les repas doivent convenir à toute une série de personnes ;
- Envisager de scinder les dimensions alimentation et activité physique ;
- Pour ce qui concerne l'alimentation, apporter un soutien aux équipes, éventuellement par une intervention ou des conseils émanant d'externes ;
- **Une piste pourrait être de mener une réflexion sur la manière dont l'école va proposer une offre alimentaire qui respecte les différentes conditions.**

- Pour ce qui concerne l'activité physique, il existe déjà une offre, mais il convient de réfléchir à des collaborations saines pour les élèves, impliquant différents intervenants.
- L'activité physique à l'école se situe sur trois niveaux : scolaire, parascolaire, périscolaire ; ainsi, en parallèle à une éducation physique de qualité, qui est liée au curriculum, on peut développer différentes activités dans ces différents niveaux ;
- Permettre aux écoles qui en font la demande, notamment parce qu'elles disposent des structures, d'augmenter le nombre d'heures d'Education physique ;
- ne pas négliger la psychomotricité, particulièrement en maternelle et primaire.

→ Esprit critique

La proposition 15 émerge également comme une piste à approfondir :

« Développer l'esprit critique des enfants et des jeunes afin de faire face aux pressions de la société, aux influences du marketing (dont la gamification) et/ou à la pression du groupe en matière d'alimentation et d'activité physique ».

Cette proposition peut être liée à la lutte contre la stigmatisation et la proposition 5 :

« Lutter contre les pratiques sexistes et de stigmatisation mettant à mal l'image de soi des jeunes en lien avec leur apparence ou leurs aptitudes physiques ».

2.4 Autres propositions évaluées comme incontournables dans le cadre de l'enquête et NON discutées par le groupe

- **Accès à une éducation innovante**
 - Prop. 13: Garantir l'accès à une éducation innovante à l'alimentation et à l'activité physique en milieu scolaire et extrascolaire (ateliers du goût, activités pour développer la découverte des aliments, potagers pédagogiques, participation à la conception des menus de l'école, activités « cuisine » avec les légumes récoltés, ...)
- **Rôle du professeur d'Education physique**
 - Prop. 4: Valoriser le rôle du professeur d'éducation physique pour son expertise en termes d'information, d'accompagnement, de détection et d'orientation des élèves pour l'activité physique
- **Liens entre les institutions**
 - Prop. 19: Encourager les synergies actuellement développées entre les administrations du sport et de l'enseignement et assurer une concertation régulière entre les acteurs du mouvement sportif (Fédérations, Association interfédérale du sport francophone, Comité olympique et interfédéral belge, etc.), les secteurs transversaux (santé, enseignement, etc.) et les différents niveaux de pouvoir compétents
- **Accès à la documentation**
 - Prop. 16: Garantir aux intervenants un accès aisé à la documentation, en ce compris les repères validés, aux informations, aux outils et aux services actifs pour la

promotion d'une alimentation et activité physique favorables à la santé (professeurs, directeurs, animateurs, éducateurs, SPSE, CPMS, travailleurs sociaux).

2.5 Propositions supplémentaires formulées par les participants dans le cadre de l'enquête

Il convient de noter qu'un certain nombre de propositions sont intégrées dans les mesures retenues, sous forme de Quick Win, de modalité d'application ou de piste à approfondir.

- Augmenter le **volume d'heures d'EP**, de sport extra-scolaire
- Travailler sur la question du remboursement des activités sportives par les **mutuelles**
- Développer les apprentissages au premier secours
- Liens entre sport-études et fédérations sportives
- Créer une filière TQ-Sport en lien avec la formation ADEPS
- Développer la **formation** en matière d'alimentation durable, adaptée aux différents acteurs scolaires
- Améliorer la collaboration entre le secteur de la promotion de la santé et de l'éducation à l'environnement pour les questions relatives à l'alimentation équilibrée dans les écoles et aux activités physiques et pour les questions relatives à la publicité à l'école et dans l'espace public
- Encourager le dialogue entre le monde scolaire et le monde médical, notamment sur la question des certificats médicaux
- Œuvrer à la généralisation de l'utilisation du programme européen fruits et légumes à l'école
- Aider les écoles qui le souhaitent à mettre en place des projets autoporteurs
- Impliquer les services de didactique de l'EP pour aider les diplômés à s'engager.

III. CONCLUSION

A l'issue de la phase de consultation, le GI Enseignement maternel, primaire et secondaire est en mesure de formuler les propositions suivantes :

QUICK WIN

Rendre obligatoire l'insertion d'un chapitre spécifique sur l'alimentation équilibrée et durable et l'activité physique dans chaque projet d'établissement ainsi que dans leur règlement, en étant attentif à l'aspect participatif, dans la construction et dans le suivi.

Deux éléments doivent retenir l'attention : l'articulation avec le Pacte d'excellence, ainsi qu'avec les futurs plans de pilotage.

Cette mesure permettra d'adopter une attitude cohérente avec le message transmis et de sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'alimentation saine et équilibre et de promouvoir l'activité physique au sein des écoles, notamment en mettant en place des projets participatifs concrets et sur du long terme, fondés sur l'expression et les attentes des élèves.

PROPOSITION A TRAVAILLER A MOYEN ET LONG TERMES

1. Travailler sur l'offre et accessibilité
 - Liée à l'alimentation:

- Proposer aux enfants, aux jeunes et à la communauté éducative une offre alimentaire en milieu scolaire et extrascolaire (repas, lunch, tartines, collations et boissons) accessible financièrement, diversifiée, de qualité, locale, de saison, équilibrée, de préférence bio et limitant le gaspillage.
 - Supprimer les distributeurs et les points de vente d’encas sucrés et salés et proposer une aide à la mise en place d’alternatives aux distributeurs et veiller à prévoir des lieux de repas agréables
 - Liée à l’activité physique et sportive:
 - Proposer une offre diversifiée d’activités physiques et sportives en milieu scolaire et extrascolaire, accessible à tous culturellement, socialement et financièrement et adaptée aux besoins des élèves
2. « Développer l’esprit critique des enfants et des jeunes afin de faire face aux pressions de la société, aux influences du marketing (dont la gamification) et/ou à la pression du groupe en matière d’alimentation et d’activité physique ».